

Formation des maîtres

L'école québécoise mérite mieux que des formations à rabais!

Montréal, le 12 mai 2023. – Après les diplômes offerts par la TÉLUQ, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) s'oppose fermement à la mise sur pied, dès cet été, d'un certificat de 30 crédits de professionnalisation en enseignement offert par l'Université de Sherbrooke, le Parcours prof, pour les personnes enseignantes non légalement qualifiées qui détiennent un diplôme d'études collégiales. Ce programme, qui offre un parcours de 1^{er} cycle en 3 étapes, touche les secteurs de la formation générale des jeunes, soit l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'adaptation scolaire.

La FAE souhaite que les personnes enseignantes non légalement qualifiées puissent être formées. Avec la pénurie qui sévit, c'est la seule option. Il y a toutefois une différence entre soutenir et accompagner une personne qui souhaite enseigner et la qualifier. « Avec ce nouveau programme, le ministère de l'Éducation, en offrant son adhésion au Parcours prof, nivelle encore plus vers le bas. Il s'agit d'une formation à rabais. Nous sommes bien au fait de la pénurie qui sévit dans le milieu de l'éducation, puisque nos membres en subissent les effets néfastes depuis des années. Cependant, avec le Parcours prof, le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, accepte de prendre des raccourcis pour former du personnel enseignant. Sous prétexte d'être pragmatique, on ne rend service à personne, tant pour celles et ceux qui souhaitent enseigner que pour les élèves, ni aujourd'hui ni demain! Oserait-on proposer de telles formations écourtées pour former des psychologues, des avocats, des médecins? La réponse est évidente », dénonce la présidente de la FAE, Mélanie Hubert.

En plus d'être commandé et promu par le ministère de l'Éducation (MEQ), ce qui constitue une première dans le domaine, le Parcours prof propose trois étapes : un microprogramme de 15 crédits, un certificat de 30 crédits et un baccalauréat de 120 crédits, ce dernier en cours d'élaboration. La Fédération s'étonne que le Parcours prof permette de reconnaître jusqu'aux deux tiers des crédits en acquis de compétence chez une personne candidate, ce qui, pour finir, équivaldrait à un baccalauréat de 40 crédits.

La FAE n'est pas la seule organisation à s'opposer à ce genre de formations à rabais. Le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) a suspendu ses travaux à la suite de l'approbation, par le ministre de l'Éducation sortant Jean-François Roberge, du programme de la maîtrise qualifiante de 60 crédits préscolaire-primaire de l'Université de Montréal. En effet, le CAPFE n'était pas d'accord avec ce programme. Il ne l'était pas non plus avec celui de la TÉLUQ. Pour contourner le CAPFE, le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, suggère plutôt, dans son projet de loi n° 23, l'élimination de ce comité, dont tous les membres viennent de démissionner. Ce comité verrait son mandat confié à l'Institut national d'excellence en éducation (INEÉ) qui relèverait du MEQ. C'est une excellente façon pour le ministre Drainville de faire taire les avis d'experts critiques à l'endroit des décisions ministérielles.

« La Fédération demande donc aujourd'hui à Bernard Drainville d'abandonner l'idée de mettre sur pied ce programme dès cet été. De nombreuses personnes enseignantes quittent la profession, puisque la classe ordinaire n'existe plus et la tâche s'alourdit d'année en année. Le Parcours prof

ne formera pas des gens aptes à gérer les difficultés des classes d'aujourd'hui et par conséquent, ne permettra pas aux élèves d'atteindre leur plein potentiel », conclut Mme Hubert.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 60 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire de l'École Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 3 000 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans les régions de Montréal, de la Capitale-Nationale, de Laval, de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Estrie et de la Montérégie, où se situent les quatre plus grands pôles urbains du Québec.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère aux communications
mj.nantel@lafae.qc.ca | 514 709-7763